

Séance générale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 12 septembre 2022, à 20 h, à la Maison Saint-Louis au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Absence motivée : Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Johanne Fournier, *directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe*

**2022-369**

**Remise Prix du concours « Mérite architectural »  
Édition 2022**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE reconnaître les efforts que les propriétaires des immeubles suivants ont déployés en réalisant des projets de construction exemplaires :

- 2190, route Marie-Victorin (catégorie bâtiment commercial, industriel et public);
- 120, rue des Tilleuls (catégorie résidentielle);
- 2387, rue de la Vérendrye (catégorie résidentielle, agrandissement du bâtiment principal);
- 275, rue Sainte-Anne (catégorie patrimoniale);
- 79, rue Sainte-Anne (catégorie patrimoniale);

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**  
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Demande de précision sur le retrait de l'affectation au règlement 940-1 décrétant des travaux à l'usine d'épuration des eaux ;
- Demande de précision quant aux modifications apportées aux amendements aux promesses d'achat avec Éthanol Cellulosique Varennes;
- Demande de précision quant au rejet des deux soumissions pour l'appel d'offres pour l'acquisition d'équipements audiovisuels.

*Fin de la première période de questions.*

## PROCÈS-VERBAUX ET COMPTES DU MOIS

### 2022-370 **Approbation du procès-verbal Séance générale 15 août 2022**

Il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le procès-verbal de la séance générale tenue le 15 août 2022 soit approuvé, tel que rédigé et présenté par la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe.

ADOPTÉE.

### 2022-371 **Approbation des comptes – Août 2022**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer préparée et déposée par la trésorière pour le mois d'août 2022 :

**Fonds d'administration :** **2 311 562,41 \$**

*Chèques numéros 47558 à 47563, 47611 à 47642, 47643 à 47670, 47726 à 47743, 47811 et 47812 pour un montant total de 295 132.01 \$*

*Paiements par dépôts directs 47564 à 47605, 47607 à 47610, 47671 à 47724, 47744 à 47801, 47807 à 47810 et 47822 à 47878 pour un montant total de 1 078 082.75 \$.*

*Paiements électroniques pour un montant total de 938 347.65 \$*

**Fonds des dépenses en immobilisation :** **730 451,87 \$**

*Chèque numéro 47802, 47879 et 47880 pour un montant total 12 933.54 \$*

*Paiements par dépôts directs 47606, 47725, 47803 à 47806, 47881 et 47882 pour un montant total de 717 518.33 \$.*

**TOTAL** **3 042 014.28 \$**

*Certificat de la trésorière numéro 3725*

ADOPTÉE.

### 2022-372 **Modification de la date de la séance générale du 3 octobre 2022**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal de la Ville de Varennes modifie la date de la séance générale du 3 octobre 2022 afin que cette séance soit tenue le mardi 4 octobre 2022.

ADOPTÉE.

**2022-373**      **Dépôt du procès-verbal de correction  
Séance générale du 6 juin 2022  
Résolution 2022-246**

CONSIDÉRANT l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT l'erreur cléricale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du procès-verbal de correction concernant la résolution 2022-246.

ADOPTÉE.

## **RÈGLEMENTS**

**A-2022-28**      **Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement –  
Règlement 464-7 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une  
entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie  
intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable  
relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux aux fins  
d'y actualiser l'Annexe A**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le Règlement 464-7 modifiant le règlement 464 relatif à la conclusion d'une entente intermunicipale entre la Ville de Varennes et la Régie intermunicipale de l'eau potable Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable relative à la gestion des ouvrages d'assainissement des eaux aux fins d'y actualiser l'Annexe A.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**A-2022-29**      **Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement –  
Règlement 534-92 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la  
signalisation afin d'ajouter un signal d'arrêt à l'intersection de la rue  
Bissonnette et du boulevard René-Gaultier**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le Règlement 534-92 modifiant le règlement numéro 534 relatif à la signalisation afin d'ajouter un signal d'arrêt à l'intersection de la rue Bissonnette et du boulevard René-Gaultier.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**A-2022-30 Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement – Règlement 861-6 modifiant le règlement 861 relatif à l'adoption du programme Rénovation Québec, volet « Les maisons lézardées » - Ville de Varennes**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Carine Durocher

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le Règlement 861-6 modifiant le règlement 861 relatif à l'adoption du programme Rénovation Québec, volet « Les maisons lézardées » - Ville de Varennes.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**A-2022-31 Avis de motion, dépôt et présentation d'un projet de règlement – Règlement 940-1 modifiant le Règlement 940 décrétant des travaux de remplacement d'équipements mécaniques à l'usine d'épuration des eaux et décrétant à cette fin une dépense de 2 650 000 \$ et un emprunt de 2 150 000 \$ pour en acquitter le coût, afin d'augmenter l'emprunt à un montant de 2 650 000 \$ et de retirer l'affectation de 500 000 \$ prévue audit règlement**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Benoit Duval

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le Règlement 940-1 modifiant le Règlement 940 décrétant des travaux de remplacement d'équipements mécaniques à l'usine d'épuration des eaux et décrétant à cette fin une dépense de 2 650 000 \$ et un emprunt de 2 150 000 \$ pour en acquitter le coût, afin d'augmenter l'emprunt à un montant de 2 650 000 \$ et de retirer l'affectation de 500 000 \$ prévue audit règlement.

Ledit membre du conseil présente et dépose le projet du règlement visé.

**A-2022-32 Avis de motion – Règlement 848-4 modifiant le règlement 848 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'augmenter le délai de validité d'une résolution**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Natalie Parent

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera présenté en vue de son adoption le Règlement 848-4 modifiant le règlement 848 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'agrandir le secteur « Mixte » pour y inclure les lots 6 395 854, 6 395 855 et 6 395 856 du cadastre officiel du Québec et d'augmenter le délai pour le dépôt de la demande de permis.

**2022-374 Adoption d'un premier projet de règlement – Règlement 848-4 modifiant le règlement 848 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'augmenter le délai de validité d'une résolution**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le premier projet de Règlement 848-4 modifiant le règlement 848 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale afin d'augmenter le délai de validité d'une résolution soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**2022-375 Adoption – Second projet de règlement – Règlement 707-150 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'agrandir la zone I-231 à même la zone A-212 pour y inclure la totalité du lot 6 224 577 du cadastre officiel du Québec et de retirer des usages commerciaux à même la zone I-231 (Écocentre)**

CONSIDÉRANT qu'un avis d'assemblée publique de consultation a été publié en date du 16 août 2022;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée publique de consultation a été tenue le 29 août 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le second projet de règlement 707-150 modifiant le règlement de zonage 707 afin d'agrandir la zone I-231 à même la zone A-212 pour y inclure la totalité du lot 6 224 577 du cadastre officiel du Québec et de retirer des usages commerciaux à même la zone I-231 soit et est adopté.

ADOPTÉE.

**2022-376 Adoption finale – Règlement 707-148 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre l'usage d'un service de réparation de meubles à la zone I-222**

CONSIDÉRANT la publication le 16 août d'un avis public sur la possibilité de demande de participation à un référendum et invitant toute personne habile à voter des zones concernées par le projet de règlement à signer une demande d'ouverture d'un registre au moyen de l'envoi d'un écrit au plus tard le 24 août 2022 à 23h59;

CONSIDÉRANT qu'aucune personne habile à voter n'a fait parvenir de demande à cet effet;

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 707-148 modifiant le règlement de zonage 707 afin de permettre l'usage d'un service de réparation de meubles à la zone I-222.

ADOPTÉE.

**2022-377 Adoption – Règlement 957 décrétant l'acquisition d'un véhicule autopompe pour le Service de sécurité incendie et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 1 550 000 \$ pour en acquitter le coût**

CONSIDÉRANT que tous les membres du Conseil déclarent avoir reçu copie du projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil de la Ville de Varennes adopte le règlement 957 décrétant l'acquisition d'un véhicule autopompe pour le Service de sécurité incendie et décrétant à cette fin une dépense et un emprunt de 1 550 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE.

**2022-378 Adoption d'un premier projet – P.P.C.M.O.I. no 2022-080 Permettre un usage accessoire de dégustation de bière 1015, boulevard Lionel-Boulet *Brasseurs du Moulin***

CONSIDÉRANT la demande de projet particulier présentée par le requérant pour permettre un usage accessoire de dégustation de bière au 1015, boulevard Lionel-Boulet;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la résolution CCU 2022-077 du 6 juillet 2022, le Comité consultatif d'urbanisme recommande unanimement d'autoriser ladite demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal de la Ville de Varennes autorise, la demande de projet particulier d'occupation de l'immeuble n° 2022-080 afin de permettre un usage accessoire de dégustation de bière.

Le tout, tel que présenté, sur les plans concepts déposés de Blanchette Architectes, dossier 2131 en date du 21 juin 2021.

Le bâtiment principal est sis au 1015, boulevard Lionel-Boulet sur le lot 6 224 326 du cadastre officiel du Québec, dans la zone I-208.

ADOPTÉE.

## MANDATS, APPELS D'OFFRES & SUBVENTIONS

### **2022-379 Octroi de contrat – Sentier du Père Noël – Productions FX inc.**

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice des Services Récréatifs et communautaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER à Productions FX inc. un contrat de deux (2) ans pour les services d'installation des équipements de son et d'éclairage pour le sentier du Père Noël édition 2022 et 2023, pour un montant total de 69 737,96 \$ incluant les taxes, le tout, conformément à son offre du 3 août 2022 jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

*Certificat de la trésorière numéro 3724.*

ADOPTÉE.

### **2022-380 Octroi de contrat – Acquisition d'une dameuse pour pistes de ski de fond**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics en date du 19 août 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER à Les surfaceurs L.N. Sno-Pac un contrat pour l'acquisition d'une dameuse pour les pistes de ski de fond pour un montant de 11 411,27 \$ incluant les taxes, le tout, conformément à son offre du 10 août 2022 jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

D'AFFECTER cette dépense au fonds de roulement. Ce dernier sera remboursé sur une période de 5 ans à partir de 2023.

*Certificat de la trésorière numéro 3723.*

ADOPTÉE.

### **2022-381 Octroi de contrat – Transport de neige pour la saison hivernale 2022-2023 et location de camions**

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur du Service des travaux publics en date du 25 août 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER une partie du contrat de transport de neige pour la saison hivernale 2022-2023 à Excavation Civilpro inc. (60%) pour deux de ses camions semi-remorques et un de ses camions 12 roues pour un montant total de 60 649,31 \$ incluant les taxes correspondant à 375 heures d'utilisation, le

tout conformément à son offre du 18 août 2022 jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

D'OCTROYER une partie du contrat de transport de neige pour la saison hivernale 2022-2023 à Transport Mario Rivest inc. (40%) pour deux camions tracteurs pour un montant total de 40 241,26 \$ incluant les taxes correspondant à 250 heures d'utilisation, le tout conformément à son offre du 9 août 2022 jointe à la présente pour en faire partie intégrante;

Cette dépense totale est de 100 890,57 \$ incluant les taxes.

*Certificat de la trésorière numéro 3727.*

ADOPTÉE.

**2022-382 Octroi de contrat – Fourniture d'un chargeur articulé sur roues et d'un ensemble de fourches en option**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la fourniture d'un chargeur articulé sur roues et d'un ensemble de fourches en option;

CONSIDÉRANT la réception de deux soumissions;

CONSIDÉRANT le rapport de recommandation du Service des travaux publics en date du 6 septembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'OCTROYER le contrat pour la fourniture d'un chargeur articulé sur roues et d'un ensemble de fourches en option au plus bas soumissionnaire conforme soit, René Riendeau (1986) inc., au montant total de 278 584,43 \$ incluant les taxes et l'option pour l'ensemble de fourches, le tout, conformément à sa soumission du 23 août 2022.

La dépense sera financée par le fonds de roulement. Le fonds de roulement sera remboursé sur une période de 10 ans à compter de l'année 2023.

*Certificat du trésorier numéro 3726.*

ADOPTÉE.

**2022-383 Appel d'offres– Fourniture et installation d'équipements audiovisuels – Centre multifonctionnel  
Rejet de soumissions**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels au Centre multifonctionnel;

CONSIDÉRANT la réception de deux (2) soumissions;

CONSIDÉRANT que ces deux soumissions sont non conformes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil ET résolu à l'unanimité des conseillers présents



QUE la Ville de Varennes rejette les deux soumissions reçues pour l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'équipements audiovisuels au Centre multifonctionnel.

ADOPTÉE.

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2022-384      Amendement à la promesse d'achat-vente datée du 10 mars 2020 –  
Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, Me Johanne Fournier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'amendement à la promesse d'achat du 10 mars 2020 entre Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C. et la Ville de Varennes; tel amendement à la promesse d'achat est annexé à la présente comme si au long reproduit;

ADOPTÉE.

**2022-385      Amendement à la promesse d'achat-vente datée du 13 juillet 2021 –  
Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, Me Johanne Fournier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'amendement à la promesse d'achat du 13 juillet 2021 entre Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C. et la Ville de Varennes; tel l'amendement à la promesse d'achat est annexé à la présente comme si au long reproduit;

ADOPTÉE.

**2022-386      Acte de vente – 6 506 776 – Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, Me Johanne Fournier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente entre Éthanol Cellulosique Varennes S.E.C. et la Ville de Varennes; tel acte de vente est annexé à la présente comme si au long reproduit;

ADOPTÉE.

**2022-387      Offre d'achat lot 6 224 304 – 980, boulevard Lionel-Boulet – Groupe Socatech inc.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, Me Johanne Fournier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre d'achat et tout acte de vente en découlant entre le Groupe Socatech inc. et la Ville de Varennes; telle offre d'achat est annexée à la présente comme si au long reproduite;

ADOPTÉE.

**2022-388      Offre d'achat lot 6 224 305 – (terrain vacant), boulevard Lionel-Boulet – Groupe Socatech inc.  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller monsieur le conseiller Marc-André Savaria  
APPUYÉ par monsieur le conseiller Guillaume Fortier  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, Me Johanne Fournier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'offre d'achat et tout acte de vente en découlant entre le Groupe Socatech inc. et la Ville de Varennes; telle offre d'achat est annexée à la présente comme si au long reproduite;

ADOPTÉE.

**2022-389      Addenda no 4 à la promesse d'achat – lot 6 224 958 (Maison Gaspard-Huet)  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, Me Johanne Fournier, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'addenda no 4 à la promesse d'achat entre Les Services Immobiliers Marc-André Lavoie Inc. et la Ville de Varennes; tel addenda est annexé à la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE.

**2022-390      Amendement no 1 à l'entente de service aux sinistrés – La Société canadienne de la Croix-Rouge  
Autorisation de signature**

IL est proposé par madame la conseillère Natalie Parent  
APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER Monsieur le maire Martin Dampousse, ou en son absence, le maire suppléant, et la conseillère à la direction générale et au Bureau de projets, madame Caroline Gagnon, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'amendement no 1 à l'entente de service aux sinistrés entre La Société canadienne de la Croix-Rouge et la Ville de Varennes; tel amendement no 1 est annexé à la présente comme si au long reproduit;

ADOPTÉE.

**2022-391      Transferts budgétaires – Août 2022**

CONSIDÉRANT que certains ajustements budgétaires s'avèrent nécessaires en cours d'année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ACCEPTER des transferts budgétaires pour août 2022 au montant de 2 445 924,00 \$ conformément aux documents déposés par la directrice du Service des finances et trésorière en date du 6 septembre 2022 et joints en annexe des présentes comme si au long reproduits.

ADOPTÉE.

**2022-392      Affectation de la réserve financière  
Eau potable et réseau d'aqueduc**

CONSIDÉRANT les travaux effectués dans le cadre du projet de l'eau potable pour l'installation des compteurs d'eau dans le secteur résidentiel et les bâtiments municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil  
APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER une enveloppe budgétaire pour les travaux effectués dans le cadre du bilan de l'eau potable pour l'installation des compteurs d'eau dans le secteur résidentiel et les bâtiments municipaux pour un montant maximal de 21 360,90 \$ taxes incluses;

D'AFFECTER le montant de ladite enveloppe à la réserve financière d'eau potable et réseau d'aqueduc.

*Certificat de la trésorière numéro 3728.*

ADOPTÉE.

**2022-393      Constitution d'un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels**

CONSIDÉRANT les modifications à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels prévues par la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT l'obligation imposée aux organismes municipaux de constituer un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Guillaume Fortier

APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal forme un Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels dont les membres sont les employés occupant les postes suivants ou en assurant l'intérim:

- Le directeur général
- La directrice du Service des Affaires corporatives et Greffe
- La technicienne aux archives
- La coordonnatrice à la direction générale et à l'informatique
- La directrice du Service des Ressources humaines
- La directrice des Services récréatifs et communautaires

ADOPTÉE.

**2022-394      Modifications aux conditions de travail de certains employés cadres (1er janvier au 30 juin 2022)**

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service des ressources humaines par intérim;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

APPUYÉ par madame la conseillère Carine Durocher

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le tableau en annexe afin de confirmer les amendements aux annexes des conditions de travail des personnes dont les noms figurent audit tableau;

D'AUTORISER, s'il y a lieu, le maire, le directeur général et la directrice du Service des ressources humaines par intérim à signer tous documents pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE.

**2022-395      Création de poste – Coordonnateur à l'innovation et la technologie  
Division – Développement durable et innovations**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Natalie Parent

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal autorise la création d'un poste de Coordonnateur à l'innovation et aux TI dans la Division Développement durable & Innovations;

ADOPTÉE.

**2022-396      Nomination – Directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe  
Service des Affaires corporatives et du Greffe**

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Brigitte Collin  
APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal confirme la nomination de Me Johanne Fournier à titre de directrice du Service des Affaires corporatives et du Greffe, poste cadre permanent à temps complet à compter du 15 août 2022.

Ses conditions de travail sont énumérées en annexe des présentes comme si au long reproduites.

ADOPTÉE.

**2022-397      Mouvement du personnel  
Convention et personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal accepte et confirme le *Rapport de mouvement du personnel – convention et personnel permanent, régulier, auxiliaire, occasionnel et substitut* numéro MP-2022-09 préparé et rédigé par le Service des ressources humaines en date du 7 septembre 2022.

ADOPTÉE.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Demande de précision quant à la création du poste de coordonnateur à l'innovation;
- Demande d'information quant au projet de Recyclage Carbone Varennes;
- Demande de suivi quant à l'intervention d'une commerçante des Galeries Varennes relativement à la relocalisation des commerces existants;
- Demande d'effectuer des travaux d'interventions sur la rue Carignan (nid de poule);
- Dépôt d'une pétition.

*Fin de la 2<sup>e</sup> période de questions des contribuables.*

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 51.

*Le maire,*

*La directrice du Service des Affaires  
corporatives et du Greffe,*

\_\_\_\_\_  
Martin Damphousse

\_\_\_\_\_  
Me Johanne Fournier, OMA